

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DU PAYS SISTERONAIIS-BUECH DU 23 JUIIN 2005 A SISTERON**

Le Président du Pays rappelle que cette réunion marque la volonté de l'association du Pays Sisteronais-Buëch de poursuivre les travaux du Conseil de Développement.

Ceux ci seront conduits à travers des commissions thématiques qui regroupent élus et socio-professionnels, comme ce fut le cas lors de l'élaboration de la charte. Ces commissions participeront à la préparation des avenants au contrat de territoire autour notamment de ces trois volets prioritaires Foncier-Habitat-Logement, Développement Economique et Emploi-Formation-Insertion.

Il a été rappelé que le Pays Sisteronais-Buëch dispose de cinq commissions thématiques :

- Foncier-Habitat-Logement
- Développement Economique
- Emploi-Formation-Insertion
- Services Publics et aux Publics
- Patrimoine

Les trois premières commissions sont en adéquation avec les volets prioritaires de la Région. Les deux autres correspondent à des enjeux forts du territoire. Concernant la commission Patrimoine, les membres du Bureau ont jugé important de pouvoir aménager et protéger le patrimoine du Pays, celui ci participant aux caractéristiques et à l'image de notre territoire.

Avant d'aborder les débats concernant le rôle et l'organisation du conseil de développement, il est rappelé :

- les principales missions et activités conduites par le Pays,
- les principales opérations réalisées, en insistant sur le fait que celles ci n'auraient pas pu voir le jour sans le Pays,
- l'importance de faire remonter les dossiers au Pays.

il est signalé que :

- le Conseil de Développement devra être constitué de membres représentatifs des composantes géographiques et économiques du Pays Sisteronais-Buëch,
- ces personnes morales et physiques devront être capables d'une telle représentation, ce qui requiert la volonté et la disponibilité,
- les Présidents Socio-Professionnels des commissions thématiques conduiront un travail en profondeur avec les élus pour la mise en œuvre et le suivi du contrat de territoire.

La Région souhaite structurer son intervention auprès des conseils de développement notamment en allouant des crédits (enveloppe de 25 000 €). Ils seront conditionnés à la place qu'occupe cet organe dans le projet de territoire et ces objectifs, et, pourront être mobilisés pour l'animation, l'organisation d'événementiels et la communication.

L'Agence Régionale de Développement Local indique que plusieurs rôles peuvent être définis pour le Conseil de Développement (le suivi du projet de territoire, la production de projet, le lien avec la population par l'organisation d'événementiels, le développement de la citoyenneté,...). En ce sens, il est nécessaire que soit fixée une méthode de travail notamment concernant l'articulation du dialogue élus/socio-professionnels. Ceci permettra de mettre en avant la lisibilité de cette instance et d'apporter une plus value à la démarche territoriale.

Le Président rappelle la difficulté de mettre en œuvre les conclusions des travaux d'une commission. Nombre de projets doivent faire appel à l'implication d'une collectivité qui doit alors assurer le portage de l'opération.

Pays Sisteronais-Buëch – Juin 2005

Au cours de cette séance, les participants ont émis :

- la nécessité de fixer des règles de fonctionnement claires afin que les travaux issus de la démarche participative soient utiles.
- La possibilité de mutualiser les compétences des personnes souhaitant s'impliquer dans la démarche.
- Le souhait d'impliquer les jeunes du Pays Sisteronais-Buëch qui participent à l'identité du territoire.
- Le vœu de voir aboutir des actions concrètes suites aux propositions des commissions thématiques.
- Le souhait qu'un débat puisse être engagé concernant les champs d'intervention de chaque commission.

Le Président conclut que :

- Le Conseil de Développement est une instance qui doit permettre aux élus d'animer le projet de territoire.
- Le prochain Conseil d'Administration du Pays abordera la question de l'organisation, du rôle et de la composition du Conseil de Développement.
- Le Conseil de développement sera réuni en septembre notamment pour élire les Co-Présidents socio-professionnels des Commissions Thématiques.

Le Président a levé la séance en invitant les participants à un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

Etaient Présents :

Monsieur Bruno Lagier, Président du Pays Sisteronais-Buëch
Monsieur Pierre Yves Vadot, Président de la Commission Services Publics et aux Publics du Pays
Monsieur Claude Bremond, Président de la Commission Patrimoine du Pays
Madame Isabelle Martin-Prevel, chef de projet territorial au Conseil Régional PACA pour le Pays Monsieur Laurent Bielicki , Agence Régionale de Développement Local, membre de l'UNADEL
Monsieur Jean Luc Lami, Fédération Départementale des Foyers Ruraux 04
Monsieur Jean Jacques Tordo, Office de Tourisme de Sisteron
Madame Déki Blanc, Association Cita Del Rock
Monsieur Jean Schüler, Représentant Force Ouvrière 04, 05 et 26
Madame Sandra Jolifier, Fédération Aide à Domicile en Milieu Rural
Monsieur Philippe Antoine, Représentant CGT INDECOSA 04
Monsieur Jacques Homareau, Association de Promotion des Fruits des Alpes de Haute Durance
Monsieur Thierry Gaudin, Chambre d'Agriculture 04
Monsieur Didier Reymond, Chambre d'Agriculture 05
Monsieur Joël Chaix, Chambre des Métiers et de l'Artisanat 04
Monsieur Alain Ortuno, Chambre des Métiers et de l'Artisanat 05
Madame Mireille Savournin, Foyer Rural de la Vallée du Jabron
Madame Yvette Blanc, Association du Patrimoine Nucétois
Monsieur Daniel Guérassimenko, Office Intercommunal de Tourisme de la Motte du Caire-Turriers
Monsieur Marc Vincent Savio, Centre Hospitalier de Sisteron
Madame Nathalie Richaud, Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique Val de Durance
Mademoiselle Nelly Bosco, Stagiaire au Syndicat Intercommunautaire d'Entretien de la Méouge
Madame Sylvie Masson, Chargée de mission Pays
Monsieur Thibaut Elaphos, Technicien Pays

Etaient excusés :

Monsieur Marcel Clément, Président de la Commission Foncier Habitat Logement
Monsieur Nicolas Rosin, Président de la Commission Emploi Formation Insertion
Monsieur Daniel Poincelet, représentant la Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes
Monsieur Gérard Soulan, Représentant EDF
Monsieur Eric Giovale, Entreprise Ovin' Alp
Monsieur Robert André, Directeur de l'Hôpital de Laragne
Madame Patricia Truphème, représentante la CGT